****

# Termes de Reference

Evaluation d’impact des mesures restrictives liées à la pandémie du COVID 19 sur la sécurité alimentaire, les moyens d’existence et le revenu des ménages des régions de Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéry et Zinder au Niger

**Avril 2020**

1. **Contexte**

En mars 2020, l’Organisation mondiale de la Santé (OMS) a qualifié de pandémie la nouvelle maladie à coronavirus appelée COVID-19, en raison de son échelle et sa vitesse de propagation et l’a déclaré comme une « urgence sanitaire de portée internationale ». En effet, à ce jour, plus de deux millions de cas ont été confirmés dont plus de 100 000 décès à l’échelle mondiale[[1]](#footnote-2), mettant ainsi a mal le monde entier à travers un bouleversement sans précédent notamment en terme sanitaire et économique. Du fait de la globalisation de l’économie mondiale, cette crise se ressent partout et à des degrés différents, cependant l’ Afrique, du fait de la faiblesse de son économie et son système de santé, reste le continent le plus vulnérable. Le Niger à l’instar de la plupart des pays du monde subit les effets de cette pandémie du COVID 19 avec une augmentation quotidienne du nombre de personnes et de zones infectées et des décès. Suite à cela le gouvernent du Niger a décidé d’un certain nombre de mesures ayant des effets directs sur les mouvements des biens et personnes et conséquemment ralentissant sa croissance économique. Ces mesures restrictives se résument a :

* l’annulation jusqu’à nouvel ordre de tous les évènements internationaux programmés pour se tenir au Niger ;
* le confinement de toute personne venant d’un pays où sévit l’épidémie pendant au moins 14 jours ;
* l’interdiction formelle de tous les regroupements notamment à caractère politique, sportif et culturel susceptibles de mettre ensemble au moins 1.000 personnes ;
* la suspension des missions officielles vers les pays affectés par l’épidémie jusqu’à nouvel ordre ;
* l’interdiction des ateliers/réunions et tout regroupement de plus de 50 personnes au même endroit ;
* la fermeture de toutes les écoles et lieux de culte et la mise en quarantaine de la ville de Niamey ;
* instauration d’un couvre-feu dans toute la ville de Niamey de 19h à 6h du matin ;
* l’interdiction des transports terrestres a l’exception de transport des marchandises ;
* la suspension de circulation des bus et Minibus (transport en commun) ;
* la fermeture des aéroports et des frontières terrestres.
* L’état d’urgence sur toute l’étendue du territoire national jusqu’en juillet 2020

Par ailleurs, Selon les analystes, la croissance économique au Niger pourrait se situer à 4,1% en 2020 contre 6,9% en 2019 soit une chute de 2,8%, et ce en raison de la pandémie de nouveau coronavirus. L’impact de cette crise sanitaire se sentira au Niger à travers un ralentissement, voire un arrêt des activités économiques, un gel des investissements publics et privés, une baisse de l'emploi, des revenus et de la consommation des ménages, La situation actuelle va entraîner pour le Niger une baisse des recettes internes d'environ 89,2 milliards de FCFA (150 millions de dollars), une détérioration du solde global de la balance des paiements de 72,9 milliards de FCFA (122,6 millions de dollars) par rapport aux prévisions initiales pour 2020. La conséquence directe est la réduction des capacités publiques dans la protection sociale dans un contexte où près de 3 millions de personnes ont été auparavant déclarées en situation d’insécurité alimentaire à l’issue de l’évaluation de la dernière campagne agricole. Ces mesures bien qu’étant préventives ne demeurent donc pas sans conséquences socio-économiques sur les communautés vulnérables déjà lourdement affaiblies par la succession des crises alimentaires auxquelles s’ajoute une insécurité grandissante ne rendant plus possible les mouvements des biens et personnes et la mise en œuvre d’activités économiques dans certaines zones.

C’est dans ce cadre que Oxfam au Niger, dont la mission est de contribuer à l’élaboration de solutions durables à l’injustice de la pauvreté dans un mouvement mondial pour le changement qui donne à chacun et chacune les moyens de créer un futur qui soit sûr, juste et sans pauvreté, se propose en collaboration avec les autres organisations internationales humanitaires, de conduire une évaluation des effets des mesures restrictives prises par l’Etat du Niger sur les moyens d’existences et l’économie des ménages de 6 régions du Niger.

1. **Objectifs et délivrables de l’évaluation**
	1. Objectif global :

Evaluer de manière approfondie les effets induits par les mesures restrictives de prévention contre la pandémie du COVID 19 sur l’économie et les moyens d’existences des populations des régions de Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéry et Zinder afin de sortir avec des recommandations pour une meilleure planification des interventions en faveur des communautes vulnerables dans le contexte de la pandémie du COVID19.

* 1. Objectifs spécifiques :
* Analyser en quoi et comment la situation socio-économique des ménages est en train d’être affectée par les mesures de restrictions nées de la pandémie du COVID 19 ;
* Caractériser les facteurs externes spécifiques, à la fois positifs ou « activateurs » et négatifs ou « inhibiteurs », qui ont influencé les trajectoires des ménages dans le contexte du COVID 19 ;
* Analyser la situation des populations selon leur niveau de revenus et de ressources/capitaux ainsi que selon leur capacité à faire face aux effets des mesures de restrictions. Identifier les catégories de ménages les plus affectées par ces mesures restrictives ;
* Analyser l’impact des mesures de restrictions sur les prix des principaux produits alimentaires dans les zones de production et dans les zones de consommation ainsi que les conséquences à court, moyen et long terme ;
* Analyser l’évolution de stratégies et capacité d’adaptation des communautés, ainsi que les mécanismes endogènes qui peuvent leur servir de levier pour mieux s’adapter à ces mesures restrictive ;
* Analyser les conditions d’'accès aux marchés par les populations ;
* Analyser la perception ainsi que le niveau de respect des mesures restrictives et le niveau de respect des mesures de prévention contre la propagation de la pandémie du COVID 19 par les communautés ;
* Explorer des solutions communautaires innovantes de prévention et d’adaptation contre le COVID 19 et analyser Comment les communautés ont ou peuvent transformer ces mesures en opportunité pour renforcer davantage leur capacité de résilience.

L’évaluation doit répondre aux questions cles ci-après

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Domaine** | **Questions clés** | **Résultats escomptés/indicateurs** | **Sources d'information** |
| **Connaissance sur le Covid19 et préparation** | Les communautes sont-elles suffisamment informées sur le COVID 19 ?Les communautes ont-elles une connaissance des voix de transmission de la maladie du COVID19  ainsi que des mesures de prévention?Les communautes adoptent-elles les mesures de prévention recommandées ?Les communautés ont-elles connaissance des mesures restrictives pour la prévention contre le COVID19 ? Quelles sont les stratégies développées localement par les communautés pour lutter contre le Covid19Comment les communautes perçoivent l’application de ces mesures restrictives ? Sont-elles respectées ? Comment elles les apprécient ?Comment ces mesures affectent-elles les ménages tout statut confondu ?  | Les ménages sont mieux informes et respectent les mesures de prévention contre le COVID 19% des ménages qui connaissent les voix de transmission du COVID19% de ménages (H, F) qui appliquent les regles de prévention contre le CIVID19L’inventaire disponible des bonnes pratiques locales en matière de prévention% des ménages affectes par l’application des mesures de prévention COvid19 | Les chefs de ménages hôtes, refugies et déplacés internes, diriges par les hommes et les femmesLes membres des ménages (H, F, jeune, vieux)Les autorites localesLes communautés |
| **Securite alimentaire** | Comment les mesures restrictives COVID19 affectent l’accès, la disponibilité, …etc. des ménages a l’alimentation ?Comment les ménages s’y adaptent ?Quelles sont les couches sociales les plus affectées (homme ?, femme ? vieillards ?, enfants ? personnes handicapées ? Femmes Cheffes de ménages ? …etc. Quelles sont les stratégies d’adaptation adoptées par les communautésComment les mesures restrictives ont-elles affectées les prix de produits alimentaire sur les marches et dans quelle proportion | Score de consommation alimentaire des ménagesles scores de diversité alimentaires des ménages% des ménages et profil des ménages qui sont les plus affectes en termes de disponibilité et d’accès.  | Les chefs de ménages des communautes hôtes, refugies et déplacés internes, diriges par les hommes et les femmes |
| **Moyens d’existence** | Comment les mesures restrictives COVID19 affectent les moyens d’existence des communautes Pastorales et agropasteurs ? Comment les ménages s’y adaptent ?Comment les mesures restrictives ont-elles impactées la dynamique des populations de zones de production et de zones de consommation (revenu, mains d’œuvre, sécurité sociale)? Quels peuvent etre les conséquences à court, moyen et long terme. Quelles sont les activités suspendues et les activités les plus impactées, pourquoi ? Quelles adéquations/appuis/moyens seront nécessaires pour maintenir les activités habituelles et/ou créer des nouvelles opportunités?  | seuils de survie et de protection,% des activités suspendues et leur natureNombre des ménages affectés par la suspension des activités%des ménages qui exercent une AGRÉvolution du revenu des ménages | Les chefs de ménages hôte, refugies et déplacés internes, diriges par les hommes et les femmes |
| **Transport et mobilité humaine** | Comment les mesures restrictives COVID 19 affectent-elles les mouvements des personnes et la chaîne d'approvisionnement des produits alimentaires et non alimentaires ?Quelles sont les mécanismes d’approvisionnement les plus affectes ? comment les communautes s’adaptent -elles à ce changement ? A quel cout ? | % de ménages qui accèdent aux marches pour leur approvisionnementLes stratégies d’adaptation développées par les communautés pour faire face aux mécanismes d’approvisionnement affectés  | Les chefs de ménages hôte, refugies et déplacés internes, diriges par les hommes et les femmes |
| **WASH** | Comment les communautes arrivent-elles a observer les regles d’hygiène recommandées en faveur de la prévention au COVID19 ?Les ménages ont-ils un accès aux produits d'hygiène en particulier le savon et  ? A quel cout ? Comment les mesures de prévention (lavage régulier des mains) ont pu être respectées dans un contexte de faible de disponibilité en eau. | % de menages ayant acces a un point d’eau% de ménages qui dispose d’un dispositif de lavage de main% de menage qui accedent aux produits d’hygiène (eau + savon) | Les chefs de ménages hote, refugies et deplaces internes, diriges par les hommes et les femmes |
| **Sante** | Comment les ménages arrivent-ils à accéder aux centres de sante vu les mesures restrictives et de prévention? Les centres de sante disposent -ils suffisamment des moyens (intrants/test) pour le covid19Les agents de santé sont-ils formés et équipés pour la prise en charge des casComment les ménages arrivent-ils à gérer et à prendre en charge les couts de sante ? Quels sont les groupes d’ages les plus affectes ? Comment sont-ils pris en charge ? | % de menages ayant acces a un centre de santeEvolution de cas de COVID19% de menages qui se réfère a un centre de santé pour COVID19Taux de fréquentation des centres de sante % des agents formes, équipes et actifs pour la gestion du covid19 | Chefs de ménages Autorites localesAgents de sante |
| **Strategie d’adaptation** | Quelles sont les stratégies d’adaptation développées par les communautés pour faire face aux mesures restrictives ? Comment ces stratégies affectent-elles les niveaux de vulnérabilité des ménages tout statut confondu ?Quels sont les mécanismes endogènes qui peuvent servir de levier aux communautes afin de mieux s’adapter aux mesures restrictives ? Quels sont les conséquences de ces mesures restrictives à court et moyen termes sur les stratégies d’adaptation des ménages ? | l'indice des stratégies d'adaptation des ménages%de ménages qui adoptent des stratégies néfastes  | Chefs de ménages Les informants cles (H, F) |
| **marchés** | Quelles sont les mesures prises ayant affectes le bon fonctionnement des marchés Comment évolue la disponibilité des produits alimentaire et les prix dans ce contexte de covid19Quelles ont été les chaines d’approvisionnement alternatives créées ou apparues spontanémentComment les mesures restrictives COVID19 affectent-elles les économies des ménages et les principaux systèmes de marché ? | Nombre de marche opérationnel% de ménages exerçant une AGR qui arrivent à écouler leur produitEvolution des prix des produits alimentaires |  |
| **Relations sociales** | Comment les mesures restrictives COVID19 impactent-elles les relations sociales au sein des communautes? Quelles sont les opportunités saisies par les communautes pour renforcer les filets sociaux et les mécanismes mis en place pour atténuer l’impact négatif sur les relations sociales ?  |  |  |
| **Protection** | Quels peuvent etre les risques de protection[[2]](#footnote-3) pouvant etre causes par les mesures restrictives? Y aurait-il des dérives à craindre lors de l’application de ces mesures ? Quelles sont les personnes les plus exposées à ces risques ? Quelles sont les couches les plus exposées aux risques de protectionLes VBG ont-elles augmentées au sein des ménages suite au respect des mesures de confinement L’impact sur les enfants avec la fermeture des écoles | %menages qui pensent etre en situation d’insecurite .%de personnes exposees au risque de protection |  |
| **Les interventions humanitaires** | Comment l’impact des mesures restrictives sur les organisations humanitaires a -t-il affecte la vulnérabilité des ménages ? |  |  |

* 1. Délivrables
* 1 résumé exécutif (3-4 pages max)
* 1 rapport narratif provisoire
* 1 tableau récapitulatif avec les principales conclusions et recommandations (séparer le court, moyen et long terme) et les leçons apprises.
* Restitution des résultats.
* 1 rapport définitif
1. **Méthodologie**

L’évaluation de l’impact des mesures restrictives prises par l’état pour la prévention du COVID19 sera menée par un consultant sous la coordination du département qualité des programmes et apprentissage de Oxfam Niger et le leadership des Institutions Gouvernementales en matière de suivi de la vulnérabilité (SAP).

Elle se déroulera de façon participative, en prenant en considération les différentes parties prenantes à différents niveaux concernés par l’application et le respect de ces mesures, en s’assurant de la prise en compte de la diversité socio-économique de la population rurale et du genre (classe d’âge, population déplacée, communautés hôtes  personnes vivant du secteur informel)

Pour la collecte de données, l’évaluation se servira des quatre (04) méthodes qualitatives :

(1) revue documentaire qui capitalisera les resultats de l’évaluation conduite  par la  Cellule de Coordination du Système d’Alerte Précoce sur l’impact du COVID-19 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle,

(2) entretien semi-structuré,

(3) discussions des groupes (focus group) et

(4) la restitution des résultats,

La méthodologie sera basée sur l’approche qu’intègre l’Analyse de l’Économie des Ménages prenant en compte de manière plus approfondie les dimensions de genre et protection.

Afin de renforcer l’implication de toutes les parties prenantes, une large consultation des acteurs sera entreprise pour s’accorder sur la méthodologie en tenant notamment compte :

* Des contraintes sécuritaires et logistiques,
* Du nombre de villages à évaluer et de leur répartition sur la zone, tout en se donnant une base de xxxx villages par region dont la taille de l’échantillon sera déterminée sur une proportion de 10% du nombre de ménages que compte les villages cibles de l’enquete.
* Du temps nécessaire à la collecte, traitement des données et diffusion du rapport,
* De la formation des équipes en charge de la collecte des données dans le cadre d’un atelier de préparation.

Le processus suivra principalement l’approche méthodologique suivante :

## Atelier de mise à niveau et de mobilisation des partenaires et des Ressources

Sous le leadership des Institutions Gouvernementales en matière de suivi de la vulnérabilité (SAP) un atelier d’un demi (1/2) jour sera organisé et regroupera tous les acteurs ayant un intérêt programmatique et ou stratégique pour le suivi de la vulnérabilité et engagés dans des actions de réponses aux populations affectées par la pandémie du COVID 19.

Cet atelier permettra d’informer les acteurs du processus en cours et par la même occasion susciter leur intérêt pour une participation plus active dans le processus d’evaluation.

## Atelier de renforcement de capacités des agents de collecte de données

Le consultant utilisera les outils de collecte de données déjà disponibles pour l’évaluation des effets des mesures restrictives au niveau de Oxfam et du SAP. Ils peuvent etre adaptes au besoin.

La collecte des données proprement dite sera réalisée par une équipe d’enquêteurs et chefs d’équipes. Pour améliorer la qualité des données qui seront collectées, une session de renforcement de capacités d’un (1) jour sera organisée. Cette formation qui sera facilitée par le consultant sous la supervision du département qualite des programmes et apprentissage de Oxfam et les experts du SAP en collaboration avec les ONG intervenant dans la région de Tillabéry sera axée sur la maitrise du processus et des outils de collecte. Un exercice en milieu réel sera conduit pour s’assurer d’une maitrise parfaite de l’ensemble des outils de collecte.

## Collecte des données sur le terrain

Le processus d’évaluation des zones affectées par les mesures de restriction du fait de la pandémie du COVID 19 requiert la collecte des informations qualitatives (focus groupes discussions). La collecte de données se fera sur une durée de 15 jours. Des entretiens en focus-groupe et avec les chefs de ménages seront conduit sur la base d’un échantillonnage en tenant compte de la categorie des ménages, , des critères de vulnérabilités COVID (vieillesse, maladies chroniques etc) et du profil des personnes qui seront interrogées, genre et statut (PDIs, communautés hôtes, retournés, autres…), On veillera a ce que 50% des personnes qui seront enquêtées soit des femmes.

Par ailleurs, les groupes de discussion seront organisés tout en respectant mesures barrières telle que recommandées . A cet effet des dispositions seront prises pour doter les informant cles d’un dispositif de lavage de mains et des masques, promouvoir la distanciation sociale.

.

Les informations qui seront attendues tout en prenant en compte le complément d’informations a collectées sur la base des resultats de l’évaluation menée par le SAP, sont : les revenus et sources de revenus, les stratégies de survies et d’adaptation dans le contexte du COVID 19, l’impact du COVID 19 sur les seuils de survie et de protection, les scores de consommation et de diversité alimentaires des populations affectées, la capacité de résilience des populations ainsi qu’éventuellement des solutions communautaires innovatrices de prévention contre le COVID 19; les défis et opportunités en matière de genre et protection dans le contexte du COVID 19.

* 1. Session d’analyse des données.

A l’issue de la collecte des données, les analystes se retrouveront pendant cinq (5) jours pour procéder au traitement et l’analyse des données collectée par zone cible a l’issue de laquelle un premier draft du rapport d’évaluation sera élaboré.

3.5. Atelier de restitution et de validation des résultats

La fin du processus d’évaluation des zones impactées par les mesures restrictives préventives du COVID 19 sera sanctionnée par un atelier d’un (1) jour de restitution des résultats de l’évaluation sera organisé, pour partage et validation avec les parties prenantes notamment les acteurs du secteur de sécurité alimentaire au niveau national. Il sera également l’occasion d’approfondir et valider les principales recommandations qui en découleront..

1. **Ressources Humaines**

Dans le cadre de cette étude, les ressources humaines à mobiliser sont constituées de :

1. Un (1) Consultant externe
2. 6 chefs d’équipe pour l’ensemble de l’étude (en raison d’un par region)
3. Des agents de collecte de données
4. Un (1) représentant de chaque Organisation partenaire intervenant dans la région des régions cibles
	1. Rôles et responsabilités
		1. **Consultant**
* Production de la démarche méthodologique et des outils de collecte de données
* Organisation d’un premier atelier de cadrage de l’étude pour l’équipe de Oxfam et de ses partenaires : Validation de la méthodologie, du planning, des outils de collecte de données, de la méthodologie d’échantillonnage et de l’échantillon, etc.
* Organisation de rencontres bipartites et multipartites avec les différentes parties prenantes en vue d’une meilleure prise en compte des spécificités locales
* Coordination, sous le leadership du SAP et du Ministère de l’Action Humanitaire, du processus de collecte des données dans les localités échantillonnées ;
* Supervision, sous le leadership du SAP et du Ministère de l’Action Humanitaire du processus d’analyse et interprétation des données
* Rédaction du rapport provisoire et de la présentation Power Point qui seront présentés au cours de l’atelier de validation qui sera organisé sous le leadership du SAP et du Ministère de l’action Humanitaire
* Prise en compte des éventuelles contributions de l’atelier et soumission du rapport final
	+ 1. **Comité de coordination**

un comité de coordination sera mis en place et composé :

* Du Responsable du programme nexus humanitaire et développement ;
* Du Responsable qualité des programmes et apprentissage ;
* Du Conseiller genre et protection
* Des Points Focaux des ONGint membres de l’alliance SA
* Du Représentant SAP
* Du Représentant Ministère Action Humanitaire

Le comité se chargera de valider les termes de référence et le choix des consultants à travers la mise en place d’un comité d’analyse des offres. Il assurera la qualité et le respect des normes contenues dans la politique des évaluations de Oxfam International et dans le TDR de l’évaluation. Il mettra à la disposition de l’équipe d‘évaluation la documentation utile à la conduite de l’exercice et facilitera la prise de contact entre le consultant et les différentes parties prenantes. Il veillera au respect du chronogramme de l’activité et appuiera l’organisation d’un atelier de cadrage et de restitution. Il veillera à l’assurance qualité du rapport d’évaluation et assurera la revue du draft de rapport et partagera les feedbacks avec l’équipe d’évaluation avant sa validation.

1. **Déclarations sur l’éthique**

 La politique d’évaluation d’Oxfam international prévoit une participation appropriée, sûre et non-discriminatoire des bénéficiaires du projet. Pour garantir l’usage de bonnes pratiques éthiques dans toutes les phases de l’enquête, l’équipe d’évaluation mettra l’accent sur la protection de la vie privée et la confidentialité de tous les participants. L’accord des participants eux- mêmes ainsi que celui d’un parent ou tuteur pour le cas des enfants, devra être obtenu par les enquêteurs avant de commencer un entretien. Les participants ne seront pas rémunérés.

1. **Dissémination des resultats**

Le rapport d’évaluation une fois valide sera partagé avec les différentes organisations humanitaires locales et membres du consortium securite alimentaire, les ONGint ayant participé à la conduite de l’évaluation, le bailleur et les communautés bénéficiaires. Il sera également partage sur les sites web appropries (Humanitarian Response, Relief Web, etc). Les recommandations qui seront issues de l’évaluation, seront utilisées dans la planification ou réorientation des stratégies de reponse a la pandémie du COVID-19 en faveur des communautes rurales. Les résultats de l’évaluation serviront également à alimenter les réflexions sur la mise en œuvre des projets au sein de l’equipe humanitaire pays. I

1. **Profil du Consultant**

Pour la conduite de cette évaluation, Oxfam fera recours aux services d’un prestataire (bureau d’étude ou consultant indépendant) ayant une expérience avérée en matière d’évaluation et analyse d’impact socio-économique. Spécifiquement il doit répondre aux exigences ci-dessous :

* Avoir un diplôme supérieur en sociologie/économie / anthropologie
* Avoir une expérience solide et diversifiée en matière d’évaluation d’impact en lien avec les questions de vulnérabilité
* Avoir une connaissance et expérience approfondies de l’analyse vulnérabilité ;
* Avoir une connaissance et expérience dans l’application de l’approche basée sur le genre ;
* Avoir des bonnes capacités en rédaction et présentation des rapports ;
* La maîtrise des langues locales (Zarma, Haussa);
* La connaissance du contexte de la zone d’intervention ;
* Disposer d’une bonne capacité de facilitation et de synthèse.
1. **Logistique et condition financière**
	1. **Logistique**

Dans le cadre de cette évaluation les moyens logistiques seront pris en charge par le consultant et Oxfam payera au réel les couts raisonnables et éligibles encourus sur la base de la présentation des pièces justificatives des dépenses. Les besoins logistiques ainsi que tout petit matériel devront alors faire partie intégrante de l’offre financière du prestataire.

* 1. **Conditions financières**

Le prestataire est tenu de respecter la loi relative au prélèvement du précompte sur l'impôt dû au titre des bénéfices (ISB) et la retenue à la source de la TVA. A ce titre, Oxfam se chargera de prélever l’ISB et la TVA, uniquement sur les honoraires de prestation, qu'elle versera à la Direction Générale des Impôts du Niger. Les taux applicables sont de 2 % si le prestataire est immatriculé auprès de la DGI et 5 % s’il ne l’est pas. Le taux de la TVA est de 19%.

Le paiement des honoraires de la prestation se fera en deux (2) tranches selon la répartition suivante :

* 1ère tranche /avance au démarrage : 40% des honoraires du consultant et 100% des frais logistiques.
* 2ème tranche: 60% des honoraires du consultant après validation du rapport final

Le payement de la deuxième tranche des honoraires sera conditionné par le dépôt du rapport final et justification de l’avance pour la logistique.

1. **Modalités de soumission**

Chaque consultant intéressé doit soumettre une proposition technique dans laquelle sa compréhension de l’évaluation à mener sera clairement explicitée. Il prendra également le soin de présenter de manière détaillée dans ledit document une proposition de plan pour l’élaboration de l’évaluation, un budget (incluant les frais de prestation du consultant et les coûts associés pour la collecte de l’information), un calendrier de travail et la méthodologie qu’il envisage d’adopter pour réaliser cette étude. De ce fait, le consultant tâchera d’exposer les techniques de détermination de l’échantillonnage ainsi que celles de la taille de l’échantillon retenu, les méthodes de collecte d’informations et celles d’analyses des données qui seront priorisées dans le cadre de la réalisation de l’évaluation. Le consultant précisera dans son offre les ressources humaines qui seront mobilisées ainsi que leurs Curriculum Vitae

**N.B.** : Il est prié au consultant recruté de soumettre à Oxfam les Curriculum Vitae des ressources humaines qui seront engagées pour la collecte des données (enquêteurs, superviseurs d’enquête, animateurs de focus group, etc.).

Le dossier de candidature doit être déposé au **plus tard le … à ….. heures** au bureau de Oxfam à Niamey avec la mention***: «***évaluation d’impact ***des mesures restrictives COVID19 sur les populations rurales…»***

|  |
| --- |
| **Préparé par**  |
| **Nom** **et Prénom**: Salmou Alassane Saibou Maiga**Intitulé du poste**: Responsable qualite des programmes et apprentissage**Signature :****Date**: |
| **Approuvé par**  |
| **Nom**  **et Prenom**: Abdou Moussa Mounkaila**Intitulé du poste**: Responsable programmes nexus humanitaire et developpement**Signature :****Date :** |

1. https://gisanddata.maps.arcgis.com/apps/opsdashboard/index.html#/bda7594740fd40299423467b48e9ecf6 [↑](#footnote-ref-2)
2. protection : consiste à assurer la sécurité des personnes; que ce soit de la violence, la coercition, ou par le fait d'être privé de l'assistance dont ils ont besoin [↑](#footnote-ref-3)